

Une fin d'année 2025 marquée par de belles mobilisations... On remet ça en 2026 ?!

[L'info luttes a vocation de mettre en avant les luttes locales. C'est la raison pour laquelle, les nombreux préavis posés pour la journée du 2 décembre ne figurent pas dans notre recensement. Si une lutte nous a échappé, n'hésitez pas à nous le signaler]

- **Gardanne (13)** : AG du personnel le 27 novembre pour l'augmentation du RI contre la prime au mérite, pour une revalorisation pérenne et une remise en cause de la logique d'individualisation des rémunérations.

- **La Rochelle (17)** : dépôt d'un préavis du 25 novembre au 8 décembre, sur les salaires, les effectifs et la dégradation des conditions de travail dans les services municipaux. Grâce à la mobilisation de la CGT, la collectivité a reconnu la pénibilité et accordé des jours de sujétion, qui s'ajoutent à la prévention sans la remplacer. Les actions menées (lettres ouvertes au maire, réunions d'information, préavis de grève) ont aussi permis d'arracher pour une centaine d'agents des crèches un bonus attractivité de 100 euros nets mensuels à partir de janvier 2026, financé en grande partie par la CAF, marquant une première revalorisation concrète de la Petite Enfance.

- **La CSD de la Côte-d'Or (21)** a posé un préavis du 20 au 25 novembre, en lien avec les appels fédéraux contre l'austérité budgétaire et la casse des services publics (PLF/PLFSS). Elle a inscrit son action dans un contexte d'« économie de guerre » dénoncé par la CGT, avec des revendications larges contre l'austérité budgétaire, pour des hausses de salaires, la défense des retraites, des effectifs suffisants et des services publics de proximité. Le préavis local prend appui sur les exigences portées par les préavis fédéraux (point d'indice, salaires, pensions, moyens des services) et l'appel à la mobilisation de l'ensemble des agents territoriaux sur la période.

- **Conseil départemental du Gard (30)** : Préavis du 17 au 28 novembre pour les agents départementaux, sur les charges de travail, les moyens des services sociaux et la reconnaissance salariale. Le préavis du 17 au 28 novembre 2025 portait notamment sur le respect des engagements pris par la présidence, l'abandon ou la révision de mesures d'économies (frais de déplacement, action sociale, formation), la remise en cause des suppressions de contrats précaires, la limitation de la pression disciplinaire et l'amélioration de l'articulation entre services sociaux. Il s'inscrit dans une série de préavis du syndicat CGT du Conseil départemental (début novembre puis décembre) visant à s'opposer à une politique d'austérité issue d'un rapport de la chambre régionale des comptes et à obtenir des garanties sur les moyens humains et budgétaires du département.

- **CSD du Gers (32)** : Le 15 décembre 2025, les agents du CIAS Val de Gers (SAAD et EHPAD) se mettent en grève contre un management toxique, la peur au travail et la maltraitance institutionnelle. Ils exigent l'arrêt des astreintes déguisées, le respect des plannings, du repos et du droit à la déconnexion, la réorganisation des tournées, la revalorisation des indemnités kilométriques et des procédures disciplinaires contre l'encadrement fautif. A la suite de leur mobilisation, les agents du CIAS Val de Gers ont obtenu un protocole de sortie de grève couvrant l'ensemble de leurs revendications. Les élues ont reconnu le management toxique, acté la fin des astreintes déguisées, la réorganisation des tournées et du temps de travail, la hausse des indemnités kilométriques, le respect des plannings, des temps de repos et du droit à la déconnexion, ainsi que des procédures disciplinaires contre l'encadrement.

- **Frontignan (34)** : Un préavis a été posé pour les agents des écoles à partir du 25 novembre, centré sur les conditions de travail, les effectifs, le respect des temps scolaires et le statut des ATSEM. Le syndicat a édité un appel à la grève reconductible des agents des écoles, face au refus de dialogue de la collectivité et d'ouvrir un cadre de négociation réel sur l'organisation du service.

- **Conseil départemental du Loiret (45)** : Les agents se sont fortement mobilisés le 4 décembre à l'appel de leur syndicat CGT, devant l'hôtel du département pour s'opposer aux décisions rétrogrades de la majorité politique de droite consistant notamment pour les agents des routes à dégrader leur rythme de travail (passage en 2x8) et à baisser indirectement leur salaire(primes en baisse), tout ceci avec une baisse drastique des budgets correspondant à la suppression de 150 postes de fonctionnaires ETP, soit une surcharge de travail et une dégradation générale des conditions de travail pour tous les fonctionnaires.



- Conseil départemental du Pas-de-Calais (62) : appel à la mobilisation le 20 novembre dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant, pour des moyens renforcés en protection de l'enfance et en action sociale. Plus d'une centaine d'agents ont répondu à l'appel et la CGT a obtenu des avancées et l'ouverture d'un groupe de travail.

- Cournon d'Auvergne (63) : le syndicat pose un préavis à l'EHPAD pour dénoncer le manque de personnel, la surcharge de travail et exiger des revalorisations dans le médico social public. Le préavis qui s'étend du 17 au 21 novembre 2025 dénonce la dégradation des conditions de travail, un management qualifié de toxique, des plannings imposés sans véritable négociation, un contrôle jugé abusif des arrêts maladie, des contraintes fortes sur les congés, le turn-over et la séparation des binômes. Les revendications détaillées portent à la fois sur l'amélioration des conditions de travail, la

- Conseil départemental des Pyrénées-Orientales (66). Mobilisation des Assistant.es familial.es. Jean-François, secrétaire général du syndicat CGT nous raconte : « depuis plusieurs mois, la CGT mène une bagarre acharnée dans le pôle solidarités du département autour de la PMI et des assistantes familiales. La PMI, créée avec la Sécurité sociale pour assurer la prévention et la protection sanitaire des mères et des enfants jusqu'à 6 ans, voit aujourd'hui ses équipes épousées, sous-dotées, détournées de la prévention vers la seule protection de l'enfance, au mépris de leurs missions et des besoins des familles. Une seule éducatrice pour tout le département, des médecins à temps très partiel qui repartent dès qu'ils voient la charge, des carnets de santé remplacés par des photocopies : c'est la misère organisée au nom de l'austérité. »

Face à cela, les équipes, avec le camarade Mathieu au pôle solidarités, ont construit des mobilisations, une exposition pour les 80 ans de la PMI et de la Sécu, des conférences de presse, jusqu'au passage à la télévision, pour exiger des effectifs, du temps de prévention, des moyens, et une vraie politique départementale de santé publique. En parallèle, les assistantes familiales, payées au Smic avec 15 euros par jour d'indemnité d'entretien, dénoncent des contrats illégaux, l'absence de repos, l'autofinancement de l'accueil et la violence des placements et retraits d'enfants. Elles se sont fortement mobilisées : lâcher de plus de 200 ballons, sit-in, collages de dessins des enfants sur la façade de la direction des solidarités, tracts dans les réunions publiques, interviews radio, interpellation directe de la présidente du conseil départemental.

Sous la pression de la CGT, quelques avancées ont été arrachées : téléphones professionnels, postes d'éducateurs supplémentaires, engagements arrachés en face-à-face avec la présidence. Mais le département continue de brandir le chantage budgétaire et de renvoyer la faute à l'État, alors que des choix politiques sont faits pour l'investissement plutôt que pour les enfants et les services publics sociaux. La CGT prépare désormais un contentieux sur les contrats et une nouvelle action forte avec mise en place d'un « poste médical avancé » symbolique, pour soigner les agents en souffrance, rendre visible ce que le budget sacrifie, et rappeler que chaque euro économisé aujourd'hui sur la PMI et l'accueil familial se paiera demain en détresse sociale, en précarité et en vies brisées. »

- Vaulx en Velin (69) : Le syndicat CGT a appelé à un débrayage le 26 novembre pour exprimer leur désaccord avec la politique « sociale » de leur employeur : Le montant de la prévoyance double en 2026 avec 0 euro supplémentaire sur la part employeur et pour un CIA de 1000 euros soit un panier moyen de course ou un plein d'essence par mois alors qu'aujourd'hui, « c'est moins qu'une formule sandwich par mois ! »

- Syndicat Entretien et matériel (75). Le syndicat a posé un préavis du 3 au 28 novembre. La mobilisation a été gagnante ! Voici le communiqué publié par le syndicat : « Les agents du CMA Bonneuil qui étaient en lutte depuis le 3 novembre, ont tenu bon dans leurs mouvements de grève, face à l'administration. Depuis le 3 novembre ces agents étaient en lutte pour augmenter leurs pouvoirs d'achat. Ce mouvement a perturbé le service, des camions n'ont pas été chargés à leur arrivée sur le site, d'autres ont opéré un demi-tour. Après 6 jours de grèves, n'ayant pas de réponses positives de l'administration, les agents ont durci le mouvement ! Ce qui a encore plus perturbé le service. Le 14 novembre la direction est venue sur le site, ils voulaient faire une réunion de travail avec les agents, alors que les agents étaient en grève. La CGT a expliqué à la direction que si elle veut faire une réunion de travail, c'est en dehors des heures de grève, ensuite la CGT a demandé à la direction, si elle avait un mandat. Elle n'en avait pas, ils venaient seulement pour expliquer aux agents qu'ils allaient améliorer leurs conditions de travail, ils sont repartis sans faire cette réunion.

Le 17 novembre les agents ont déposé des nouvelles revendications concernant leurs pouvoirs d'achat, et dès le lendemain, ils ont durci le mouvement ! Le 19 novembre la CGT a été convoquée à la direction. La CGT a obtenu une augmentation de 50 Euros mensuel de l'IFSE Technique Particulière pour les 10 agents travaillant sur le site. La CGT a obtenu une augmentation de 25 Euros mensuel de l'IFSE Technique Particulière pour les agents de l'accueil. »

- Syndicat du SIAAP - (service public de l'assainissement d'Île-de-France). Appel intersyndical CGT et FO à la grève à partir du 8 décembre pour de meilleures conditions de travail et pour obtenir une indemnité de technicité de 200 euros par mois. Les 62 travailleurs du site de Clichy ont organisé un comité de grève avec AG quotidienne et piquets de grève 24 heures/24 pour faire pression sur la direction. Face à la surdité de la direction, les deux syndicats ont décidé de déposer un nouveau préavis à partir du 24 décembre.

- FTDNEEA (75). Le syndicat informe : six jours de grève qui ont permis de nouvelles avancées pour tous en matière de régimes indemnitaire, d'organisation du travail et de reconnaissance des qualifications. « La grève de novembre 2025 de la CGT FTDNEEA est une offensive ouvrière victorieuse qui arrache des avancées concrètes à la Ville de Paris, malgré un déluge de réquisitions policières et de manœuvres patronales pour briser le mouvement. Elle s'inscrit dans la continuité des luttes de la filière ouvrière DPE et TAM DILT, qui refuse la casse des conditions de travail et impose son rapport de forces par la grève et le blocage des outils de production. » Dès le 4 novembre, la filière ouvrière DPE et TAM DILT se met massivement en grève et en actions, fermant garages, incinérateurs et déchetteries, ce qui désorganise immédiatement la collecte des déchets parisiens. Face à cette mobilisation, l'exécutif parisien est contraint de

céder sur deux revendications centrales : amélioration des déroulements de carrière de la "trilogie" (éboueurs, égoutiers, fossoyeurs) avec création d'un nouvel indice terminal et engagement sur la prime de conduite STPP, transformant le 4 novembre en date symbolique d'une victoire arrachée par la grève.

Le 12 novembre, la CGT FTDNEEA relance une journée d'actions : tous les métiers et toutes les catégories de la filière se mobilisent, malgré les réquisitions de police destinées à lever les piquets et à remettre en route l'appareil de collecte.

Le 13 novembre, la reconduction s'accompagne d'un blocage encore plus fort : les grévistes "se jouent de leurs adversaires", des centaines de tonnes de déchets restent non collectées par arrondissement, et le conflit devient visible dans la rue, transformant chaque tas d'ordures en argument politique contre la politique municipale.

Le 14 novembre, alors que la grève entre dans son quatrième jour, l'exécutif parisien "dit de gauche" choisit le pourrissement en misant sur l'appareil répressif de l'État et sur ses prestataires privés, plutôt que de répondre aux revendications légitimes des agents.

Les 14 et 15 novembre, la Ville recourt massivement à la police pour briser les piquets, envoie des cadres menacer les encadrants qui ont trop de grévistes, et s'appuie sur la société Derichebourg comme véritable "briseur de grève", notamment sur les tournées de nuit en régie.

Le 15 novembre (cinquième jour de grève), tous les garages et centres d'incinération sont à nouveau fermés par les grévistes, malgré la présence policière, les pressions hiérarchiques et les méthodes "illégales, violentes et dangereuses" dénoncées par la CGT FTDNEEA. Sur des sites comme le garage de Romainville, plusieurs dizaines de policiers cassés interviennent, regroupent et contraignent physiquement les grévistes, révélant le choix de la Ville : plutôt l'usage de la force contre les agents que la satisfaction des revendications ouvrières, alors même que la grève démontre sa puissance. Sous la pression de la reconduction, du blocage de l'outil de travail et de l'ampleur du soutien dans la filière, la Ville est contrainte de concéder des avancées significatives, confirmant qu'aucune amélioration sérieuse ne se gagne sans confrontation avec l'exécutif parisien et ses alliés privés.

Pour le syndicat, « cette séquence de novembre 2025 inscrit une nouvelle "bataille gagnée" à l'actif de la filière ouvrière DPE et TAM DILT, montre que la grève reste l'arme centrale pour imposer des droits face à un pouvoir qui combine discours "écologiques" et pratiques antisociales, et constitue un jalon pour de futures mobilisations encore plus ambitieuses. »

- Conseil départemental de Seine-et-Marne (77) : La CGT des Personnels du Conseil départemental de Seine-et-Marne a posé un préavis de grève du 11 au 31 décembre 2025 pour défendre les droits et améliorer les conditions de travail des agents d'entretien des routes. En pleine Viabilité Hivernale, alors que les agents des routes sont en première ligne pour garantir la sécurité des usagers de la route, le département de Seine-et-Marne continue de bafouer les droits, d'abîmer la santé des agents et de mettre en danger leur sécurité. Dans ce contexte, la CGT exige des mesures immédiates : Respect total et immédiat des droits sur les jours fériés et repos compensateurs ; EPI complets, conformes, adaptés, remplacés sans délai ; Mise en place d'une vraie prime de risque.

- Amiens et Amiens-Métropole (80) : Le syndicat a déposé un préavis de grève pour le 27 novembre 2025, au Coliséum d'Amiens (complexe sportif), pour dénoncer des plannings intenables, le manque chronique d'effectifs, l'absence de reconnaissance et l'inégalité de traitement. Ils exigent l'ouverture de négociations, l'arrêt des pressions managériales et de véritables améliorations des conditions de travail.

- Conseil départemental du Vaucluse (84) : le 24 novembre le syndicat refuse de siéger au CST pour dénoncer les politiques d'austérité imposées au département et l'absence de réponses aux revendications des agents.

- Agglo Saint-Gilles-Croix-de-Vie (85). Le syndicat dépose un préavis du 15 au 30 novembre pour obliger la direction « à prendre conscience » de la justesse des revendications, qui portent notamment sur la qualité relationnelle au sein du service de la collecte mais aussi sur les attentes financières liés à la pénibilité et à la charge de travail.

- Limoges (87) : rassemblement des ATSEM de la ville le 27 novembre pour la revalorisation des carrières, la reconnaissance des missions éducatives et l'amélioration des effectifs en maternelle.

- Bagneux (92) : Le syndicat pose un préavis pour novembre pour les agents municipaux, notamment sur les régimes indemnitaire, le temps de travail et le respect des engagements pris par l'employeur.

- Montreuil (93) : Le 27 novembre, plus d'une centaine d'agents et d'agents des 9 crèches municipales étaient mobilisés en débrayage pour réclamer le « bonus attractivité », prime d'Etat accordée aux agents du secteur de la petite enfance mais pas aux agents d'entretien. Une mobilisation bruyante et déterminée pour l'égalité et la reconnaissance de leurs missions de professionnels de la petite enfance.



- EPT Est-Ensemble (93) : Depuis début novembre 2025, les 13 bibliothèques d'Est-Ensemble sont en lutte : interpellation le 6/11, AG le 13/11, grève massive le 26/11 avec fermetures quasi totales des services. Les agent·es dénoncent budgets en baisse, sous-effectifs chroniques, équipements sous-dimensionnés et inégalités de rémunération dans la filière culturelle, et ont déjà recueilli plus de 1 000 signatures d'usager·es en soutien.

- Bondy (93) : Khalil, secrétaire général du syndicat CGT des territoriaux nous rend compte de la lutte menée par le syndicat : « À Bondy, les auxiliaires de la petite enfance viennent d'arracher une première victoire après plusieurs mois de bras de fer avec la municipalité. Depuis juillet, les agents interpellent le maire sur l'absence de prime d'attractivité « petite enfance », versée dans d'autres villes mais refusée à Bondy. En septembre, l'exécutif renvoie la discussion à plus tard, promet de « voir avec le DGS », puis explique en CST qu'il ne donnera pas cette prime, qu'il ne « fera pas la mendicité à la CAF » et qu'« on ne peut pas la valoriser ». Face à ce mépris, une militante CGT lance d'abord une pétition en interne, puis rédige un tract et appelle à la fermeture des crèches. En six jours, les auxiliaires et agents d'entretien se structurent : préavis de grève déposé cinq jours avant, pétition tournée auprès des parents, distribution de tracts et assemblée générale dès 9h30 le jour J. Le 11 décembre au matin, les grévistes se rassemblent massivement devant la mairie, chants, slogans et crèches à l'arrêt créant un rapport de force incontestable. Le DGS tente d'abord de repousser la rencontre au lendemain, puis à 17h, mais les agents refusent de quitter le parvis tant qu'ils ne sont pas reçus et obtiennent finalement une audience à 14h. Au terme d'1h30 de négociation, la direction générale acte la revalorisation de l'IFSE pour les 70 agents des crèches, auxiliaires et agents d'entretien confondus. La mesure sera rétroactive à septembre 2025, à hauteur de 100 euros, avec un versement annoncé sur la paie de janvier 2026, même si

les engagements n'ont pas encore été confirmés par écrit. Pour la CGT, cette victoire partielle confirme que lorsque les agents se mobilisent collectivement, ils obtiennent des avancées que le dialogue institutionnel seul ne permet pas. À Bondy, les auxiliaires de la petite enfance démontrent que la solidarité et la grève restent des armes décisives face au mépris et au silence de la hiérarchie municipale. »



Grève et rassemblement à Bondy